

Énoncé de politique de placement

FPG d'actions étrangères Ivy Manuvie (Mackenzie)

Objectif de placement

Le Fonds recherche la croissance à long terme tout en assurant la préservation de son capital. Le Fonds place la majeure partie de son actif dans des actions de sociétés américaines, bien qu'il ne se donne aucune limite géographique et placera dans d'autres marchés internationaux s'il y a lieu. Le Fonds peut aussi placer dans des titres à revenu fixe si les conditions du marché sont favorables.

Stratégie de placement

Le gestionnaire du portefeuille adopte une stratégie de placement mixte axée autant sur la valeur que sur la croissance. Les membres de l'équipe favorisent les sociétés qui semblent présenter des perspectives de croissance supérieures et relativement constantes à long terme, et ils cherchent à déterminer la véritable valeur du placement par rapport au cours de l'action. Cet examen comprend l'analyse de la position concurrentielle de la société, de la qualité de son équipe de direction, des prévisions par rapport à sa rentabilité et de la solidité de sa situation financière.

Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds peuvent comprendre, sans s'y limiter, les suivants :

- Risque de concentration
- Risque lié aux placements en actions
- Risque de change
- Risque de placements étrangers
- Risque de marché

Les descriptions de ces risques se trouvent dans la notice explicative ou peuvent être fournies sur demande.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1-888-790-4387

Québec et clientèle francophone
1-800-355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 268-8099 ou en consultant le site **www.oapcanada.ca**.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site **www.assuris.ca** pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse **www.ccir-ccrra.org**.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.